



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Burkina**  
Agence Principale de Ouagadougou

## **EMISSION DE BONS DU TRESOR AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**TIT 611 - IBC**

### **ADJUDICATION N° 04-2012 du 13 DECEMBRE 2012**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest porte à la connaissance du public, qu'elle organise pour le compte du Trésor, à l'attention des intervenants autorisés (1), agissant pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle, un appel d'offres pour des cessions de bons du Trésor aux caractéristiques suivantes :

- Etat émetteur : Burkina Faso
- Montant maximum global : 25.000 millions de FCFA
- Valeur nominale unitaire : 1 million de FCFA
- Date de valeur : 14 décembre 2012
- Date et heure limites de dépôt des soumissions : 13 décembre 2012 à 10h30 mn  
Temps Universel

Cette opération est constituée d'une seule tranche décrite comme suit :

- Montant maximum : 25.000 millions de FCFA
- Durée : Trois (03) mois (soit 91 jours)
- Echéance : Jeudi 14 mars 2013
- Taux d'intérêt : multiples

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance.

Ouagadougou, le 03 décembre 2012

Le Directeur National

Charles Luanga KI-ZERBO

#### **Personnes à contacter :**

M. Noël Aimé KOBIANE ([akobiane@bceao.int](mailto:akobiane@bceao.int)) ; M. Gninignou TEBY ([gteby@bceao.int](mailto:gteby@bceao.int)) ; Mme Oumou THIOMBIANO ([othiombiano@bceao.int](mailto:othiombiano@bceao.int)).

*1 Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.*